



FNEMS_FEDE



FNEMS_FEDERATION



FNEMS - FÉDÉRATION
NATIONALE DES ETUDIANT.E.S
EN MILIEU SOCIAL

— FNEMS —

FÉDÉRATION NATIONALE DES
ETUDIANT.E.S EN MILIEU SOCIAL

Synthèse

Rapport d'enquête :

Vécus et Ressentis des étudiant.e.s en formation du travail social Bac +3
Comment les étudiant.e.s du Milieu Social vivent leur formation ?

Diplômes d'État de :

Assistant.e de Service social (ASS)

Éducateur.rice Spécialisé.e (ES)

Éducateur.rice de Jeunes Enfants (EJE)

Éducateur.rice Technique Spécialisé.e (ETS)

Conseiller.e en Économie Social et Familiale (CESF)

François Deguingand

Président - FNEMS

2021-2023

présidence@fnems.org

Maude Chantepy

**Vice-présidente en charge
de la représentation - FNEMS**

2022-2023

représentation@fnems.org

Thomas Pidance

**Ancien Vice-président en charge
de la représentation - FNEMS**

2021-2022



Introduction

Pour donner suite à un questionnement provenant d'un territoire, la FNEMS a réalisée en 2022 une enquête à destination des étudiants en formation du travail social Bac +3.

Ce sont 500 réponses d'étudiants provenant de 71 Établissements de Formation en Travail Social qui ont répondu à cette enquête. Cette enquête concerne les étudiants passant le Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS), le Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé (DEES), le Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Social et Familiale (DECESF), le Diplôme d'Etat d'Éducateur Jeune Enfant (DEEJE) et le Diplôme d'Etat d'Éducateur Technique Spécialisé (DEETS).

A partir de cette enquête, un rapport a été rédigé afin de mettre en avant la parole et les situations des étudiants et faire ressortir des constats.

Par la suite, les administrateurs de la FNEMS ont voté des positions. Le but de cette synthèse est de vulgariser et de rendre accessible de manière synthétique les positions ainsi que les constats et les idées fortes. Ces positions vont être portées auprès des acteurs avec une volonté de leur apporter des outils pour comprendre les besoins des étudiants.

Cette synthèse aborde dans une première partie l'aspect de l'accès aux droits des étudiants tant dans l'accès aux services universitaires, qu'aux services du CROUS. La deuxième partie est centrée sur la formation, comprenant les examens, le grade licence et le double diplôme ainsi que l'accompagnement de l'EFTS. Une troisième partie sur la représentativité étudiante dans les instances, s'ensuit la partie quatre sur la valorisation de l'engagement étudiant. Une cinquième partie abordant la poursuite d'études des étudiants. Et enfin la dernière partie, mettant en avant le mal être des étudiants.

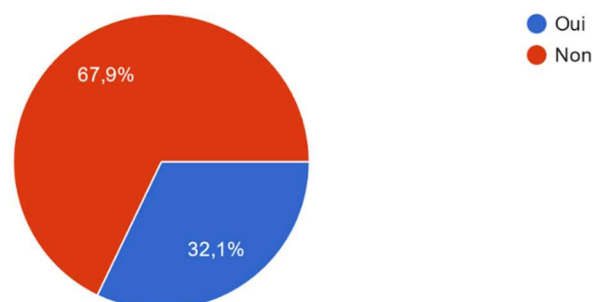
A la fin de chaque partie nous indiquons les positions correspondantes portées par la FNEMS.

I. Les droits des étudiants

La possibilité pour les étudiants en travail social d'accéder aux services universitaires et/ou du CROUS n'est pas instinctif. 40.5% des étudiants ne sont pas informés de leurs droits. Certains services sont encore trop méconnus par eux, et les étudiants considèrent ces services inaccessibles. Cela s'explique, selon les retours, par un manque d'information, d'accessibilité (situation géographique et horaires non adaptés aux périodes de stage principalement) et de reconnaissance de leur statut d'étudiant en formation du travail social. Malheureusement, ce non-recours mène les étudiants à s'en désintéresser. En parallèle ce diagramme montre la précarité alimentaire à laquelle font face 30% des répondants.

Il t'arrives de sauter des repas ?

492 réponses



- ❖ **La FNEMS souhaite que les étudiants en travail social, qui paient la CVEC, soient inclus au même titre que les autres dans les services universitaires et plus généralement ceux du CROUS. Ceci pour qu'ils soient plus informés de leurs droits, et que l'offre des services universitaires soit plus adaptée aux formations du travail social, concernant la localisation géographique, les horaires et l'âge de nos étudiants.**
- ❖ **La FNEMS demande que tous les étudiants aient accès à la restauration du CROUS que ce soit directement avec des restaurants du CROUS ou avec des restaurants conventionnés avec le CROUS. Cet accès permettrait à chaque étudiant d'avoir accès à un repas complet au moins une fois par jour et ce à 3€30 pour les étudiants non-boursiers et à 1€ pour les étudiants boursiers**

II. Organisation de la formation

Le questionnaire aborde l'organisation des formations telle que le tronc commun avec d'autres filières du sociales, les validations de semestres, les certifications et le processus d'universitarisation (grade licence et double diplôme).

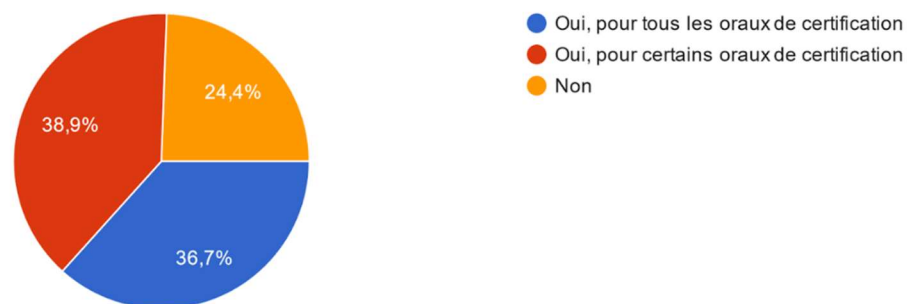
Concernant le tronc commun avec d'autres filières du sociales, nombreux sont les centres de formation le proposant. Le ressenti des étudiants à ce propos est plutôt mitigé : entre opportunités, complémentarité, difficultés d'organisation, manque de moyens matériels, manque de représentativités des divers métiers et besoin de temps d'échanges.

Passons aux validations de semestre et aux certifications, en abordant les rattrapages. 49.3% des étudiants ont accès à un rattrapage par épreuve pour les validations de semestre et 28.9% seulement sur certaines épreuves de validation de semestre. 3.9% expriment pouvoir rattraper une épreuve jusqu'à la validation du semestre tandis que 8.8% n'ont pas accès aux rattrapages dans leurs écoles. Les divers fonctionnements ont un impact sur les étudiants et sur l'égalité des chances entre les différents établissements de formation.

Les différences d'égalité par rapport aux certifications est repérable sur le diagramme ci-dessous :

Des oraux blancs sont organisés pour les épreuves de certification :

491 réponses



Cette disparité permet de mettre en lumière une inégalité de traitement des étudiants selon le centre de formation pouvant faciliter ou freiner la réussite au diplôme. De plus, l'organisation et la communication, au sein des EFTS à propos des certifications, provoquent des difficultés pour les étudiants. L'angoisse et la pression de la réussite et de l'obtention du DE n'est pas à négliger.

Pour la mise en place d'épreuves blanches tant pour les validations de semestre que pour les certifications, c'est le même constat.

Passons à l'organisation du grade licence ou du double diplôme. A savoir le grade licence permet une équivalence alors que le double diplôme permet l'obtention d'un diplôme de licence en plus du Diplôme d'Etat, ce qui favorise la poursuite d'études.

Presque la moitié des répondants ont accès à un double diplôme. La volonté globale des étudiants semble être d'avoir le choix : le choix d'une double diplomation ou d'un "simple" grade licence ; le choix de la charge de travail et de son objectif personnel.

Des constats positifs ont été exprimés par les étudiants, ils trouvent que le double diplôme est "enrichissant", "complémentaire" et permet une attractivité dans la formation. Cependant, il ressort d'autres constats plus mitigés, notamment sur la considération des enseignants universitaires, l'organisation qui crée une incompréhension pour les étudiants dans leur rendu, une charge de travail supplémentaire, des contenus de cours inadaptés au cursus professionnel...

Face à cette mise en avant, ci-dessous, les positions de la FNEMS :

- ❖ **La FNEMS souhaite appuyer la généralisation du tronc commun et de l'ouverture de celui-ci vers toutes les filières de manière représentative afin de favoriser les échanges inter filières et interprofessionnels.** Cependant, elle appelle à la vigilance sur la représentativité des divers métiers et le contenu des cours en transversalité.
- ❖ **La FNEMS ne souhaite pas que les cours de l'université impactent la professionnalisation des étudiants.** Elle demande une meilleure répartition des apports théoriques et des rendus afin que les étudiants se concentrent sur leur professionnalisation.
- ❖ **La FNEMS souhaite voir se généraliser les épreuves blanches ainsi que les rattrapages pour défendre l'égalité des chances dans tous les lieux d'étude et le droit à la seconde chance de tous les étudiants.** La FNEMS demande cette harmonisation afin d'agir sur le mal être des étudiants (l'angoisse et la peur de l'échec/ incertitude face à l'avenir).

A propos du ressenti des étudiants sur l'accompagnement tout au long de la formation. Il est témoigné de dysfonctionnements tant organisationnels que institutionnels (turn over, communication) entraînant la confusion et le sentiment de “ manque” exprimé par les étudiants. Les étudiants remarquent la surcharge de travail à laquelle sont confrontés les formateurs. Néanmoins, les étudiants sont conscients de la compétence de leurs formateurs et de la recherche de stabilisation de la part de leur établissement.

Les étudiants ont un réel besoin et sont en demande d’être écoutés individuellement sur les angoisses voire les souffrances qu'ils rencontrent. Certains témoignages laissent paraître une absence d’adaptation et de compensation au handicap, ce qui rend difficile l'obtention du diplôme. Ce manque d'écoute remet en question la volonté des établissements, au sens large, à protéger leurs étudiants autant sur le terrain que dans leurs murs.

- ❖ **La FNEMS souhaite que l’autonomie pédagogique des EFTS soit préservée : c’est la richesse de nos formations, cela leur permet d’être adaptables et adaptées à la réalité de terrain. Malgré les difficultés d’organisation au sein des EFTS, les étudiants reconnaissent l’accompagnement pédagogique des EFTS comme nécessaire.**
- ❖ **La FNEMS souhaite que les EFTS s’investissent afin d’être à l’écoute des étudiants (confiance) et d’obtenir les informations nécessaires à leur réussite (organisations), uniformément sur tout le territoire.**

III. Représentativités des étudiants dans les EFTS

La FNEMS a pour objectif de représenter les étudiants du milieu social au niveau national. Dans ce sens, la FNEMS interroge les étudiants sur la représentativité au sein de leur EFTS. Nous entendons par représentativité, des délégués, des représentants étudiants élus par leurs pairs au sein des conseils d'administration des associations gestionnaires des EFTS, des associations, des instances de concertation avec les étudiants et autres dispositifs permettant d'exprimer les problématiques locales des étudiants afin d'être entendus par les responsables d'établissements et autres acteurs concernés par ces problématiques. 62.6% des répondants ne se sentent pas écoutés lorsqu'ils ont des choses à demander, à exprimer. Un peu moins de la majorité ne sont pas représentés dans les instances de leur EFTS.

Concernant les associations étudiantes, 14% des étudiants en milieu social n'ont pas d'associations étudiantes dans leurs établissements de formation. Et pourtant un peu plus de la moitié estiment qu'une association étudiante est plutôt légitime et efficace pour porter leur voix.

Aussi les étudiants perçoivent l'efficacité d'avoir des représentants investis et écoutés, autant par les formateurs que par la direction des EFTS.

- ❖ **La FNEMS souhaite que les étudiants soient présents, associés et pris en compte dans les instances de décisions qui les concernent.**
- ❖ **La FNEMS souhaite mettre en avant les associations étudiantes dans chaque EFTS.** La FNEMS demande que les associations soient légitimées comme étant représentantes des étudiants, qu'elles puissent prendre position si elles le souhaitent et interpeller la FNEMS concernant les situations individuelles ou collectives de ses étudiants.

IV. Engagement étudiant

Concernant l'engagement des étudiants au sein d'associations de tout type, d'investissements citoyens ou dans la vie de leur établissement, environ 19% des répondants sont engagés. Soit 81% qui ne sont pas actuellement engagés dans ce type de démarche. L'enquête démontre que les étudiants donnent bénévolement en moyenne 4h40 par semaine. (48 réponses).

Environ 92% des étudiants concernés pensent développer des compétences dans leur engagement qui peuvent être valorisées dans leur parcours de formation : communication, organisation, esprit critique, travail d'équipe, secret, médiation, connaissances sur les territoires, les acteurs, les publics...

Ces données nous permettent de développer que l'engagement bénévole des étudiants peut être bénéfique pour leur réussite en formation bien que cela représente pour certains une charge de travail importante. Aussi, il serait intéressant de réfléchir à un moyen national permettant une valorisation de l'engagement étudiant au sein des formations afin de soutenir ces étudiants et permettre à ceux qui n'osent pas s'engager de pouvoir le faire. Nous détaillons cet aspect dans le rapport. Par cela nous voulons éviter que les étudiants souhaitant s'investir soient mis en difficulté dans leurs études qui sont leur objectif premier. Bien entendu, la mise en pratique d'un tel dispositif ne doit pas pénaliser les étudiants qui n'ont pas d'activité bénévole : il s'agit d'un complément pas d'une obligation. L'engagement ne doit pas être une pression, une contrainte et mettre en place ce type de dispositif nous permettra de s'en assurer.

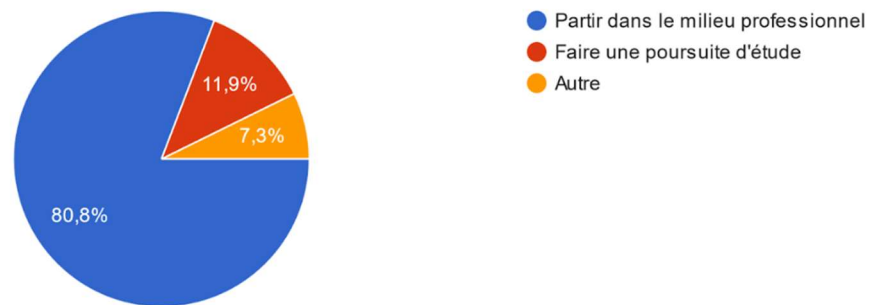
❖ **La FNEMS souhaite que l'engagement citoyen ou associatif soit reconnu et valorisé dans les formations.** La FNEMS demande que l'engagement ne soit pas vécu comme une pression, une contrainte. Nous demandons que l'engagement des étudiants soit reconnu comme contribuant à sa formation. Une place doit être laissée à cet engagement et celui-ci doit être valorisé dans le cursus de formation.

V. Poursuite d'études

Nous avons questionné les étudiants sur leurs perceptions et leurs souhaits pour l'après diplôme d'Etat. 80% des répondants souhaitent intégrer le milieu professionnel et environ 12% envisagent une poursuite d'étude.

Après l'obtention de ton DE qu'envisages tu ?

495 réponses



Cependant, plus de 48% des étudiants n'ont pas connaissance des possibilités de poursuite d'études, principalement par manque d'informations de la part de leur EFTS. Les poursuites d'études envisagées sont majoritairement des masters ou des certificats d'aptitude professionnelle. La poursuite d'études est un sujet encore peu connu par les étudiants des cinq formations. Avec notre connaissance du fonctionnement des EFTS, nous comprenons que l'absence/manque de communication de leur part sur ce sujet n'est pas dû à leur propre volonté mais bien à leur propre méconnaissance du sujet. Il est important par ailleurs de nuancer cette problématique, car les diplômés de juillet 2022 ne sont que la deuxième promotion ayant le grade licence.

Nous relevons tout de même les freins que nos étudiants nous ont confiés, concernant cette poursuite d'étude : financiers et psychologiques notamment.

Les étudiants sont en demande de connaître leurs possibilités d'évolution, d'être accompagnés dans leurs demandes et d'être reconnus par les universités comme étant compétents car en effet, il est constaté un manque de reconnaissance du grade et du double diplôme pour accéder à une poursuite d'étude.

- ❖ **La FNEMS souhaite une plus large information sur la poursuite d'études. Elle revendique également que les masters soient plus ouverts aux étudiants en travail social.**
- ❖ **Elle souhaite que le grade licence ouvre au Droit à la poursuite d'études au même titre que les licences universitaires.**

VI. Mal être des étudiants

Face aux constats relevés précédemment, c'est-à-dire la précarité des étudiants, les difficultés dans leur cursus de formation (dysfonctionnement, charge, accompagnement, inégalités, ...) et le manque de représentativité étudiantes, il en ressort une détresse chez certains d'entre eux.

Heureusement qu'on sait pourquoi on est là et pourquoi on veut faire ce métier parce qu'on est nombreux à avoir l'impression que tout est mis en place pour nous dégoûter et nous faire abandonner...

Témoignage d'un répondant ; enquête FNEMS Avril 2022.

Les étudiants témoignent de leur mal être de manière alarmante et inquiétante.

Il y a peu d'étudiants encourageant les futurs étudiants et cela à un impact sur les décisions de ces derniers. Le discours de mise en garde des étudiants est porté sur l'organisation de leur établissement de formation et non sur les métiers du travail social.

Le rapport met en exergue les constats ci-dessus avec la notion de risques psychosociaux (RPS). Nous attirons donc l'attention des EFTS concernant la prise en compte des risques psychosociaux au sein de leurs établissements (temps et lieu de pause, stress, surcharge de travail, organisation défaillante, fatigue et découragement). Trop peu discutés dans les centres de formations, les RPS sont clairement identifiés dans notre enquête, alertant sur l'état de santé mentale des étudiant.e.s.

- ❖ **La FNEMS se tient aux côtés des étudiants en difficulté.** Elle exige que les acteurs prennent en compte les problématiques actuelles des étudiants et octroient les moyens adéquats à leur soutien.

Conclusion

Les constats précédents ainsi que les positions et revendications de la FNEMS donnent lieu dès aujourd'hui à des échanges avec les différents acteurs. La FNEMS se propose comme interlocuteur, reste en lien avec ses partenaires et exprime des demandes auprès des acteurs de la formation. Ce rapport est considéré par la FNEMS comme un outil incontournable permettant à ces derniers une meilleure compréhension de la condition étudiante et des problématiques rencontrées par les étudiants en formation du travail social.

— FNEMS —

FÉDÉRATION NATIONALE DES
ETUDIANT.E.S EN MILIEU SOCIAL



FNEMS_FEDE



FNEMS_FEDERATION



FNEMS - FÉDÉRATION
NATIONALE DES ETUDIANT.E.S
EN MILIEU SOCIAL



LA FNEMISSION

François Deguingand
Président - FNEMS
2021-2023
présidence@fnems.org

Maude Chantepy
Vice-présidente en charge
de la représentation - FNEMS
2022-2023
représentation@fnems.org

Thomas Pidance
Ancien Vice-président en charge
de la représentation - FNEMS
2021-2022

